



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 27 mars 2023

Objet de la délibération : Délibération sur la 2^{ème} année du Contrat Territorial

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval, dûment convoqué, s'est réuni à 9 heures 30, à la Mairie de Lury-sur-Arnon, en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, Président du S.M.A.V.A.A.

Présent(e)s avec voix délibérative :

M. Jean-Sylvain GUILLEMAIN, M. Erick AUDEBERT, Mme. Nicole SAUGET, M. Bernard BAUCHER, M. Olivier PERREAU, M. Charles BABLIN, Mme. Céline MILLERIOUX, Mme. Anne Elisabeth LE FELIC, M. Alain BARDAY, M. Romain GASSIPARD, M. Jacques PALLAS, Mme. Chantal CREPAT, M. Jany GIBERT, M. Eric TOUPET

Excusé(e)s :, Mme BERNACHOT COMPAIN Emilie, M. Jean Jacques ONFRAY, Mme MOREVE Sabine, M. Jean-Paul DAVID

Absents : M. Damien PRELY, M. Rémy POINTEREAU

Présentes sans voix délibérative : Mmes Angélique BELLAIR et Marie ROCHE

Secrétaire de séance : Mme Anne Elisabeth LE FELIC

Nombre de délégués en exercice : 21

Nombre de présents avec voix délibérative : 14

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 14 Mars 2023

Monsieur le Président présente les actions de la 2^{ème} année du contrat territorial (2023), avec les coûts et le plan de financement prévisionnel suivant :

Type	Site	Actions	Année N 2023	AELB	RCVL	CD 18	SMAVAA
Suivis milieux aquatiques	2	Barrage de Chevilly-Guérigny (pêche électrique)					
	11	Vannage des Molènes à Massay (pêche électrique, protocole hygromorphologique)	7 890 €	3 945 €	-	2 367 €	1 578 €
	17	Continuité du ru des Sentiers à Massay (pêche électrique, inventaire macro-invertébré)					
Diagnostic écologique	3	Barrage de St Georges-sur-Arnon (inventaire faune flore élaboration futur travaux)	2 500 €	1 250 €	-	-	1 250 €
Etude	3	Etude complémentaire de mise en œuvre des travaux barrage de St Georges-sur-Arnon	62 400	31 200 €	-	-	31 200 €
	-	Etude inventaire zones humides sur tous le territoire du syndicat	51 350 €	25 675 €	-	15 405 €	10 270 €
Total actions étude			124 140 €	62 070 €	-	17 772 €	44 298 €
Travaux de restauration	9	l'Herbon au gué à l'Orme Gimant (réalisation de banquettes minérales)	30 000 €	11 000 €	4 000 €	2 000 €	13 000 €
	10	l'Herbon au lavoir de Massay (recharge granulométrique, réalisation de banquettes végétales)	66 000 €	32 604 €	13 042 €	6 521 €	13 833 €
	11	Continuité au vannage des Molènes à Massay (effacement d'ouvrage, restauration de berge, réalisation de banquettes végétales)	35 000 €	24 143 €	10 347 €	-	510 €
Total actions travaux			131 000 €	67 747 €	27 389 €	8 521 €	27 343 €
Animation	-		64 000 €	38 400 €	9 680 €	-	15 920 €
Communication	-		12 000 €	7 200 €	-	2 400 €	2 400 €
Total actions 2023			331 140 €	175 417 €	37 069 €	28 693 €	89 961 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil autorisent, par 0 voix « contre », 0 « abstention » et par 14 voix « pour » :

- La mise en œuvre du programme prévisionnel d'actions pour la deuxième année du contrat (année N – 2023) avec le plan de financement prévisionnel présenté ;
- De prendre à la charge du SMAVAA le montant restant à régler, déduction faite des subventions obtenues ;
- La commission d'appels d'offres à lancer les marchés publics ;
- La commission d'appels d'offres à choisir les prestataires ;
- Le Président et les Vice-Présidents (en cas d'absence du Président) à solliciter les financeurs, à mettre en œuvre toutes les démarches rendues nécessaires au bon déroulement du contrat territorial et à signer tout document relatif à ces opérations.

Ainsi Fait et délibéré à LITRY SUR-ARNON le 27/03/2023

Le Président, Jean-Sylvain GUILLEMAIN

